

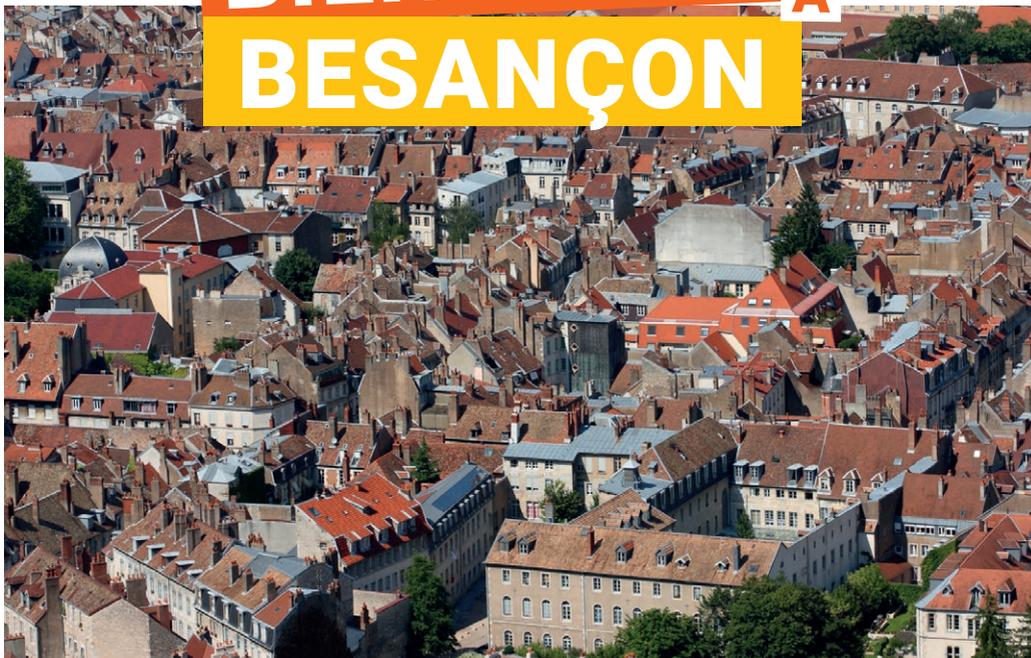


À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Besançon, votre nouveau lieu
de vie.

BIENVENUE À
BESANÇON





L'ARRIVÉE À BESANÇON /

◆ Un accueil à la Maison des Étudiants pour les étudiants inscrits à l'Université

La Maison des Étudiants (MDE) est un lieu d'accompagnement de la vie étudiante implanté sur le campus de l'Université de Franche-Comté à Besançon.

Des professionnels sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches :

- Un bureau d'accueil multiservices est organisé de septembre aux vacances de la Toussaint par l'Université de Franche-Comté et le CROUS Bourgogne Franche-Comté.

- Les membres de la MDE peuvent vous fournir toutes les informations nécessaires : logement, vie étudiante...

Adresse :

Université de Franche-Comté, campus de la Bouloie, Maison des Étudiants, 36 A avenue de l'Observatoire, 25000 Besançon.

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi, de 9h à 12h.

Contact : 03 81 66 66 99.

Pour en savoir plus : consultez les pages dédiées à l'international sur le site de l'Université de Franche-Comté : <http://www.univ-fcomte.fr/international>

Les étudiants internationaux de l'Université de Franche-Comté peuvent aussi s'adresser :

- à la Direction des Relations internationales, européennes et de la Francophonie : 03 81 66 55 96 ou dreif@univ-fcomte.fr

- au Bureau de Vie Étudiante : 03 81 66 66 99 et bve@univ-fcomte.fr

◆ L'accueil des doctorants et des chercheurs étrangers

Consulter le site de l'Université de Franche-Comté qui est membre du réseau Euraxess :

www.univ-fcomte.fr > international > venir à l'université en tant que chercheur étranger

◆ Les parrains

Vous pouvez être accueilli par un parrain à Besançon !

À Besançon, l'association ESN Besançon propose un système de parrainage, le Buddy System, pour les étudiants internationaux. Pour plus d'informations : <https://besancon.esnfrance.org>

◆ L'accueil dans les établissements

• À l'Université de Franche-Comté, c'est la Direction des Relations européennes, internationales et de la Francophonie (DREIF) qui accueille et accompagne les étudiants en échange.

Adresse : DREIF, 4 place Saint-Jacques, 25000 Besançon,

Accueil : du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact : 03 81 66 55 96

ou dreif@univ-fcomte.fr

• Si vous êtes inscrit dans un autre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur** : <https://www.campusfrance.org>

> Étudiants > Ressources documentaires >

Informations pratiques pour les étudiants >

Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>

Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT À BESANÇON /



Se loger n'est pas toujours facile.

Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

• Infojeunes BFC édite un guide pratique sur le logement pour les jeunes :
<https://www.jeunes-bfc.fr/> > menu > livrets d'infos > vie quotidienne

QUELQUES CONSEILS

♦ Se loger pour quelques jours

• L'Auberge de jeunesse Les Oiseaux.

Adresse et contact : 48 rue des Cras, 25000 Besançon, 03 81 40 32 00.

Site : <https://www.hifrance.org> > auberges de jeunesse > en France > Besançon

L'association **Habitat Jeunes Les Oiseaux** donne d'autres solutions logement, accessibles sous certaines conditions :

<https://www.habitatjeuneslesoiseaux.fr> > se loger

• Autres types de résidences temporaires.

Utilisez le moteur de recherche du site de l'Office de Tourisme de Besançon :

<http://www.besancon-tourisme.com> > séjourner

♦ Se loger pour une longue période

• Les logements étudiants du CROUS (Centre Local des Œuvres Universitaires) de Besançon.

Adresse : Division de la vie étudiante, 40 avenue de l'Observatoire, 25000 Besançon.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 16h30.

Contact (Service des relations internationales) : 03 81 48 47 88 ou

relationsinternationales@crous-besancon.fr

Site : <http://www.crous-besancon.fr/international/>

Site *Trouver un logement* :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

Le CROUS de Bourgogne-Franche Comté propose également des animations dans les résidences, des sorties, des soirées et des spectacles, tout au long de l'année universitaire.

• Les plateformes de logements privés :

De nombreux logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont aussi disponibles à Besançon.



Consultez :

- le site **Studapart**, spécialisé dans le logement étudiant, auquel adhère un établissement de Besançon : <https://www.studapart.com> > Burgundy school of business

- d'autres sites privés, comme par exemple :

- <https://www.immojeune.com> > locataire > location étudiant > besançon

- <https://www.adele.org> > besançon

- <http://www.logement-etudiant.com> > besançon

- <https://housinganywhere.com/fr/>

• Il existe aussi **un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org/fr > s'organiser > logement

LES DÉPLACEMENTS À BESANÇON



Si vous venez de Paris à Besançon en

TGV (2h30 de trajet), choisissez la gare de Besançon-Viotte en centre-ville comme gare d'arrivée (de nombreuses lignes de bus à la sortie de la gare pour différentes destinations) : <https://www.oui.sncf/>



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (bus et tramway)

du réseau Ginko, le service qui gère les déplacements à Besançon :

<https://www.ginko.voyage/> > le réseau ginko > lignes et services du réseau ginko

– Ginko propose un abonnement pour les étudiants de moins de 28 ans au tarif attractif : <https://www.ginko.voyage/> > tarifs > titres, cartes et tarifs > tous les titres

Pour des trajets dans la région, prenez les trains régionaux de Bourgogne Franche-Comté : <https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte>

et pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/>

ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez par exemple les sites collaboratifs :

- régional : <http://covoiturage.viamobigo.fr/>

- national : <https://www.blablacar.fr/>



Pour être plus autonome, **louez un vélo** grâce à **Vélocité**, le service de location de vélos de la Ville de Besançon :

<http://www.velocite.besancon.fr/>

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou www.caf.fr

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil : social.25@crous-bfc.fr.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À l'Université de Franche-Comté, consultez les pages des services apportés aux étudiants en situation de handicap : <http://www.univ-fcomte.fr>
> vie étudiante > handicap

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Etrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : <https://www.campusfrance.org/fr/des-tutos-pour-aider-les-etudiants-internationaux-dans-leurs-demarches>

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



OUVRIRE UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Besançon.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas à l'Université de Franche-Comté qui dispose d'un Service de Santé étudiante (SSE).

Adresse : 45 C avenue de l'Observatoire, campus de la Bouloie, 25000 Besançon.

Contact : 03 81 66 61 30 ou sse@univ-fcomte.fr

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h à 17h.

Site : <http://www.univ-fcomte.fr> > vie étudiante > santé

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque, d'une mutuelle ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année :

<https://ecoledete.campusfrance.org/#/main>

- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaire d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, 2 adresses :

• **le Portail de la Jeunesse en Franche-Comté**, une antenne du CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse), dispose d'une plateforme de petites annonces : <http://www.jeunes-fc.com/emplois.php>

- le site **Jobaviv du CROUS** pour trouver un job étudiant compatible avec vos études sur : <https://www.jobaviv.fr/>

Vous pouvez également joindre le **service emploi étudiant** du CROUS par mail : serviceemploiétudiant@crous-bfc.fr



LES SORTIES À BESANÇON /

PRATIQUER UN SPORT

• Dans votre établissement, vous pouvez avoir un accès gratuit aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

A l'Université de Franche-Comté, le Service Campus-Sports vous propose un grand choix d'activités physiques et sportives de loisir et de compétition : <http://www.univ-fcomte.fr> > vie étudiante > sport

• **À Besançon**, vous pouvez aussi trouver une activité parmi les nombreux équipements sportifs gérés par la Ville, en consultant le site : <http://www.besancon.fr> > sports, loisirs

PARTICIPER

• Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

• **À l'Université de Franche-Comté**, une centaine d'associations étudiantes interviennent dans des champs très divers (environnement, art, sport, sciences, solidarité) : <http://www.univ-fcomte.fr> > culture et sciences > les associations

ESN (Erasmus Student Network), l'association qui accueille à Besançon les étudiants étrangers est également présente sur le campus : <http://www.erasmus-besancon.com/>

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

• Besançon propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps : <http://www.besancon.fr> > Culture, Tourisme > Vie culturelle

• **À l'Université de Franche-Comté**, le Service Sciences, Art et Culture propose de nombreuses activités : <http://www.univ-fcomte.fr> > culture et sciences

Pour se distraire ou se cultiver, à Besançon, on trouve :

- 3 grands cinémas, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont un cinéma d'Art et d'Essai, le cinéma Victor Hugo.

- 7 grands musées, dont le Muséum et ses espaces animaliers : <http://www.grandbesancon.fr> > culture, tourisme > musées

- une douzaine de salles de spectacle, dont le Petit Théâtre de la Bouloie, situé au cœur du campus de l'Université de Franche-Comté :

<http://www.crous-besancon.fr> > Culture > Agenda culturel

- une douzaine de librairies, dont la grande librairie L'Intranquille, 100 000 titres disponibles sur 5 niveaux.

- un réseau de 7 bibliothèques-médiathèques municipales : <http://www.besancon.fr>

> Culture, Tourisme > Bibliothèques

• À Besançon, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter le **grand quotidien régional, L'Est Républicain** (édition de Besançon), disponible en kiosque ou sur internet :

<https://www.estrepublikain.fr> > Besançon

Vous pouvez aussi voir l'agenda culturel du site de l'Office de Tourisme de Besançon :

www.besancon-tourisme.com > sortir



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

Besançon est labellisée Ville d'art et d'histoire depuis 1986.

• La Citadelle, chef-d'œuvre de Vauban, forteresse inscrite au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, avec ses 3 musées (tarifs réduits).

• Le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, la plus ancienne collection publique française, récemment rénové (tarifs réduits).

• Le quai Vauban, avec son alignement de maisons qui se reflète dans le Doubs.

• La maison Victor Hugo, maison natale d'un des plus grands écrivains français.

• La vieille ville avec ses maisons du XVII^e siècle, la place de la Révolution et la Grande-Rue.

• La cathédrale Saint-Jean, avec sa célèbre horloge astronomique.

• Le musée du Temps, un musée d'histoire de l'horlogerie dans un des plus beaux palais de la ville.

• Le parc Micaut, promenade et jardin public au bord du Doubs.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de Tourisme de Besançon :

www.besancon-tourisme.com > les immanquables



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

MARS-AVRIL

• **Festival international des langues et cultures du monde, organisé par le Théâtre universitaire de Franche-Comté :**

<https://www.theatre-universitaire-fc.fr> > Festival des langues et cultures du monde

• Le Grand carnaval de Besançon, défilés de chars, spectacles de rue, musiques et danses.

MAI

• La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement (et gratuitement) les musées.

• La Foire comtoise, grande fête foraine traditionnelle.

JUIN

• Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).

JUILLET-AOÛT

• Marché guinguette, marché de producteurs et artisans franc-comtois et repas guinguette. NB : la guinguette est un café populaire de plein air !

SEPTEMBRE

• **Événement d'accueil Bienvenue aux étudiants, pour tous les nouveaux étudiants inscrits à l'université de Franche-Comté :**

- Du mercredi 4 septembre au jeudi 12 septembre 2024 (Campus de Besançon), le jeudi

19 septembre (Campus de Montbéliard) et le jeudi 26 septembre (Campus de Belfort).

- Des journées d'accueil spécifiquement réservées aux étudiants internationaux sont également organisées par la DREIF : le 6 septembre 2024 (Besançon), le 19 septembre (Montbéliard), le 26 septembre (Belfort).

Pour en savoir plus : <https://www.univ-fcomte.fr/venir-etudier-luniversite-de-franche-comte>

• Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

• Les Mots Doubs, salon du livre au parc de la Gare d'Eau dans le centre-historique de Besançon, 200 écrivains français et étrangers et des milliers de visiteurs.

• Le Festival international de musique de Besançon, créé en 1948 (tarifs réduits).

OCTOBRE

• La **Fête de la science**, dans les laboratoires des universités.

• La **Nuit des Étudiants du Monde**, organisée à Besançon par l'association ESN, le CROUS et l'Université de Franche-Comté.

NOVEMBRE

• **Invitez le monde à votre table, une opération du CROUS de Besançon** : l'occasion d'inviter des étudiants étrangers dans une famille pour faire découvrir la culture régionale autour d'un repas.

• Festival *Latino Corazon*, toutes les cultures d'Amérique latine à l'honneur (cinéma, musiques, expositions, à tarifs réduits).

• Lumières d'Afrique, festival des cinémas d'Afrique (tarifs réduits).

DÉCEMBRE

• La randonnée de Noël, dans le cadre du programme des fêtes de fin d'année, découverte de la ville en randonnée !

Pour en savoir plus : <http://www.besancon.fr> > culture, tourisme

ÉCHANGER & PARTAGER



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.



LES CHOSES À SAVOIR

Grand Besançon :

197 000 habitants

Ville de Besançon :

116 000 habitants

dont un quart a

moins de 20 ans

BESANÇON,

**PRÉFECTURE DU
DÉPARTEMENT DU
DOUBS ET SIÈGE DE LA
RÉGION BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ,**

capitale de la Région
Bourgogne Franche-Comté
qui compte 4 départements

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-
COMTÉ,**

GRANDE RÉGION

D'ACCUEIL des

étudiants étrangers en

France (8 000 étudiants
internationaux)

Besançon :

24 000 étudiants,



dont **21 000** inscrits à l'Université de

Franche-Comté qui accueille **13%**

d'étudiants étrangers de **128** nationalités

**BESANÇON, CLASSÉE PARMIS LES VILLES OÙ IL FAIT BON VIVRE ET
ÉTUDIER** (palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :

<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/bourgogne-franche-comte-557>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org